



Entreprises, territoires et environnement

N°61
SEPT
2009



Edito

Malgré le contexte de crise, le score des Verts aux élections européennes et le Grenelle de l'environnement le prouvent : l'économie verte, poussée par les évolutions réglementaires (DEEE¹, RoHS², REACH³, VHU⁴, EUP⁵...) est devenue un impératif.

L'entrée en vigueur du paquet européen « consommation et production durable » et de l'extension de la directive éco-conception aux produits consommateurs d'énergie (puis à terme à tous les produits) sont une invitation à consommer autrement.

L'éco-conception est une des 7 priorités de Orée, qui a choisi de s'adresser plus particulièrement aux PME afin de les aider à mettre en place une démarche d'éco-conception pour : améliorer la qualité des produits et services proposés, mieux maîtriser et réduire les coûts, stimuler l'innovation, faire apparaître de nouvelles opportunités commerciales et limiter les impacts sur l'environnement.

Les adhérents de Orée font le pari d'intégrer l'environnement dans leur stratégie d'innovation et d'en faire un levier de créativité. Réunis dans un groupe de travail depuis 2006, leurs travaux et les retours d'expériences sont présentés de manière concrète et pragmatique sur une plateforme internet pour l'éco-conception des produits et services, qui sera intégrée au site internet Orée. Cette plateforme sera lancée officiellement le 22 septembre à Paris.

D'autres rendez-vous sont à noter comme le colloque Orée du 5 novembre permettant la rencontre d'experts sur le thème : « Biodiversité et climat avant et après Copenhague ». Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur notre nouveau site internet entièrement modernisé, de même que les guides issus des réflexions de nos groupes de travail en téléchargement gratuit.

Ghislain Hierro, Présidente

1 Directive 2002/96/CE : relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

2 RoHS = Restriction of Hazardous Substances; Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

3 Règlement (CE) 1907/2006 Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques)

4 Directive européenne 2000/53/ relative aux véhicules hors d'usage

5 Directive 2005/32/CE dite « Directive EUP » (Energy-using Products)

Une Plateforme Internet Orée

pour l'éco-conception des produits et services

Afin de mettre en place de meilleures pratiques environnementales, Orée dématérialise ses supports.

Les anciens guides Orée sont désormais accessibles en téléchargement gratuit sur le site www.oree.org et le travail réalisé depuis 2006 par le **groupe de travail Orée "éco-conception des produits et services"** aboutit aujourd'hui à la création d'une plateforme Internet reliée directement au site Orée.

La plateforme éco-conception sera lancée officiellement le **22 septembre** à Paris grâce au soutien de l'ADEME et d'autres partenaires tels que : **O2 France, LVMH, Inddigo, PriceWaterhouse Coopers, Bio Intelligence services, Aximum, Eeva, Veolia Propreté, Yves Rocher et le Crédit coopératif**. Elle se veut être un outil pratique pour fournir aux PME une information utile et concrète, de manière pédagogique et interactive autour de retours d'expériences de PME ayant initié leur démarche d'éco-conception de produits ou services.



Le site www.oree.org

L'éco-conception est une démarche préventive consistant à réduire les impacts d'un produit ou service tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à son recyclage ou ré-emploi, tout en conservant sa qualité d'usage, c'est-à-dire sa fonctionnalité et sa performance.

Le conseil d'administration a la parole

Membre du conseil d'administration de Orée depuis 6 ans, l'agence O2 France participe à la réalisation de la plateforme sur l'éco-conception afin de faire bénéficier les entreprises et particulièrement les PME de sa connaissance du sujet et de son expérience sur des applications concrètes.

Agence pionnière en matière de conseil en éco-conception et plus largement en matière de développement durable, O2 France, depuis sa création en 1988, n'a cessé de promouvoir le développement durable comme source d'innovation et opportunité de différenciation. O2 France est notamment l'inventeur et le promoteur du concept « d'économie légère » qui privilégie l'usage et le service au produit et à la propriété (voir « il y aura l'âge des choses légères » ouvrage collectif de l'Agence sous la Direction de Thierry Kazazian).

Grâce à la diversité et à la multiplicité de ses expériences avec ses clients, l'agence était donc un partenaire idéal pour mener à bien cette plateforme avec Orée.

Florence Jacquet, présidente du groupe de travail éco-conception de Orée et chef de projet chez O2 France explique le parti pris choisi pour ce travail : « L'objectif était de concevoir un outil pratique qui devait fournir une information utile et concrète, présentée de manière pédagogique et attractive. Une plateforme web était incontournable pour créer une interactivité et assurer une mise à jour régulière des informations. La plateforme n'est pas un outil figé ! Bien au contraire ! L'idée est d'engager un échange au-delà de la simple transmission d'information. Chaque entreprise peut y contribuer, parler de son expérience et enrichir le propos. »

L'éco-conception est d'ailleurs un domaine en perpétuelle évolution, et, cette plateforme va permettre de rendre le concept accessible aux PME.

Catherine Ronge - Directrice
Gérante d'O2 France - Trésorière d'Orée
Pour toutes informations:
O2 France - www.o2france.com

Facteur de compétitivité et d'innovation,

cette démarche présente un intérêt grandissant pour les entreprises. En effet, elle permet d'améliorer la qualité des produits et services proposés, de mieux maîtriser et réduire les coûts, de stimuler l'innovation, de faire apparaître de nouvelles opportunités commerciales et de limiter les impacts sur l'environnement.

>>>



P.1
Une plateforme
Internet Orée



P.2
ECO ACTIONS
adhérents



P.3
AGENDA



P.4
Interview
de Christine Cros

Eco actions adhérents

Une Plateforme Internet Orée

>>> Suite

La plateforme se structure autour de trois parties :

- **Une première partie** permet de se familiariser avec les méthodes et outils disponibles à ce jour pour mettre en place une démarche d'éco-conception au sein d'une entreprise et de se familiariser avec des notions telles que l'économie de service, les impacts environnementaux et les externalités, la problématique liée aux achats, l'écologie industrielle, l'éco-construction, etc.
- **Une seconde partie** aborde le rôle joué par chaque type de compétence au sein des entreprises. Interactive, cette partie permet de sélectionner un métier et de le comparer à une autre fonction de l'entreprise pour voir les rôles de chacun en matière d'éco-conception.
- **Une troisième partie** propose des retours d'expériences montrant des exemples de mise en oeuvre de démarches d'éco-conception. Ces retours d'expériences sont amenés à être complétés par les entreprises ayant entrepris une démarche similaire et souhaitant la faire partager sur cette plateforme. Orée met à disposition des entreprises qui lui en feront la demande (adhérent ou non) un accès à un questionnaire en ligne qui, une fois rempli sera validé par un comité de pilotage supervisé par l'ADEME et O2 France avant d'être mis en ligne.



En outre, sont présentés les principaux **acteurs français** de l'éco-conception, les aides au **financement** possibles, les **ouvrages et documents spécialisés**, et la **réglementation** en vigueur. Un **glossaire** permettant de s'appropriier les notions clés que l'on retrouve au fil des rubriques est également à disposition.

Rendez-vous sur www.oree.org !

Contactez nous pour partager votre démarche d'éco-conception !

Contact : Fabienne Morgaut
morgaut@oree.org

ICOM Communication sur la voie de l'éco-socio-conception.

Dans son 1^{er} projet d'entreprise publié en 2001, ICOM faisait état de sa prise en compte des enjeux environnementaux (mais également sociaux et économiques) dans ses pratiques de management, dans sa stratégie de développement et dans la responsabilité des produits & services réalisés. La comptabilisation des gaz à effet de serre de la fabrication d'un support de communication (poste imprimé) montre que 70 à 80% des émissions de CO2 sont dues aux intrants et notamment le papier.

Il est donc primordial d'utiliser un minimum de papier pour produire un document ; cela passe par l'optimisation des formats de papier, par la réduction du gâchis de papier (feuilles de passe, façonnage...) et par la réduction de produits à base de solvants d'origine fossile (CtP sans chimie, utilisation d'encre à base végétale, agents de nettoyage végétaux, réduction de l'alcool isopropylique...)

Cette démarche d'éco-conception garantit la réduction des déchets de l'imprimerie mais permet aussi de moins solliciter les ressources naturelles ou la demande en fibres cellulosiques de récupération (nécessaires à la fabrication du papier recyclé).

On constate avec une telle démarche (source: bilan carbone™ Ademe de plusieurs imprimeries) une réduction de 30 à 50% des déchets générés par la fabrication d'une plaquette de communication.

D'autre part, les moyennes nationales sur la collecte de vieux papiers, brochures... indiquent qu'environ 50% des papiers se retrouvent dans la filière du papier/carton recyclé (source REVIPAP).

Quant à l'origine de la matière première et notamment les systèmes de gestion forestière PEFC™ et FSC™, ils répondent plus précisément à la prise en compte de critères sociaux/sociétaux. Ainsi la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises menée par les principaux acteurs du cycle de vie d'un support imprimé (plaquette mais aussi packaging), voire l'organisation d'événement, permettra de s'engager sur la voie de l'éco-socio-conception.

C'est celle retenue par ICOM COMMUNICATION depuis 12 mois ; des travaux sont en cours avec les différentes parties prenantes.

Contact : Frédéric Petit
f.petit@icom-com.fr

AR Architectes des projets architecturaux éco-conçus

L'éco-conception dans l'architecture est née d'une prise de conscience de la synergie de l'homme avec son patrimoine naturel.

Afin de retrouver la pérennité des zones urbaines, les pouvoirs publics ont mis en place une planification territoriale pour solidariser les villes et les zones rurales et pour une exploitation durable des ressources : l'éco-aménagement.

Ses principes fondamentaux sont d'intégrer des aménagements dans leur environnement direct tout en préservant des zones de restauration des ressources naturelles.

Ces dispositions passent par des constructions économiques et économes en énergie, par le développement de transports en commun et le développement de communauté urbaine et sociale.

L'éco-construction amène les concepteurs à exploiter des techniques de constructions permettant au bâtiment de préserver son milieu.

L'objectif étant que l'éco-conception devienne une démarche systémique globale considérant l'environnement comme une cible prioritaire.

L'agence AR ARCHITECTES travaille dans ce sens en proposant dans ses projets architecturaux, des principes de constructions bioclimatiques, à énergie positive, et des aménagements paysagers écologiques.

Contact : Ruba Alabed
r.alabed@ar-architectes.com

Les inventeurs : une agence en éco-design

Les Inventeurs, nouvel adhérent Orée, est une coopérative positive et inventive fondée en 2007.

Agence engagée et militante, prônant le changement de paradigme, Les Inventeurs, ce sont trois associés, spécialisés dans des domaines distincts privilégiant l'approche systémique dans leur travail. Les compétences de l'agence s'articulent autour du conseil stratégique, marketing éthique, communication responsable, éco-design, design graphique et prospective. Les Inventeurs animent également un réseau d'experts spécialisés dans des domaines périphériques tels que juridique, évènementiel, ingénierie, architecture, ...

« En éco design, nous travaillons aussi bien sur le type de matériaux utilisés (les moins impactant possibles dans leurs cycles de vie) que sur la dimension d'usage (quels besoins pour quelles utilisations ?) et nous privilégions la dématérialisation : passage du produit au service.

Nos réponses aux enjeux du développement durable sont aussi diverses que nos clients : bilans d'analyse sociale et environnementale, formations, conférences, expositions, festivals, éco-design d'espace (boutique, expo, stand...), identité et stratégie de marque... »

Les Inventeurs sont devenus « carbone neutre » en 2009.

Contact : Béatrice Gisclard - b.gisclard@lesinventeurs.fr





Ouest Impressions des imprimés moins impactant

Intégrer l'éco-conception dans la réalisation d'imprimés c'est tout d'abord penser aux conséquences environnementales d'un produit en le concevant. C'est le meilleur moyen de réduire les nuisances qui lui sont associées.

C'est la raison pour laquelle, en partenariat avec ses clients, Ouest Impressions s'attache à l'optimisation de la conception, des matières et des process utilisés pour la fabrication de ces produits :

- Sélection des papiers de moindre impact ainsi que leur provenance,
- Optimisation de la quantité de matière : format, gramme et quantité d'imprimés adaptés,
- Optimisation des process : utilisation de technologies plus propres,
- Optimisation des emballages et de la logistique : choix de prestataires en cours de démarche environnementale,
- Optimisation des déchets générés et du produit en fin de vie : recyclage d'imprimés après sélection pour les réintroduire dans le cycle de production.

De plus, la mise en place en 2008 du Bilan Carbone de l'entreprise leur a permis de proposer à leurs clients la réalisation d'empreintes carbone sur des produits imprimés leur permettant ainsi de mieux appréhender la quantité de gaz à effet de serre émise par ces réalisations.

Contact : Jean-Pierre Varachez
jeanpierrevarachez@ouestimpressions.eu

Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) - Région Midi-Pyrénées : des manifestations éco-conçues

Présenté au mois d'avril auprès des différents acteurs de l'évènementiel en Midi-Pyrénées, l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE), opérateur de la Région Midi-Pyrénées et l'ADEME Midi-Pyrénées ont développé un nouveau guide pour accompagner les organisateurs publics ou privés dans l'éco-conception de leurs manifestations.

Ce guide, « Vers l'éco-responsabilité des manifestations en Midi-Pyrénées » propose des solutions opérationnelles pour aborder l'organisation de tout type d'évènement sous un angle plus responsable.

Il a pour objectif d'accompagner l'organisateur à chaque étape de sa manifestation en présentant :

- des conseils méthodologiques présentés chronologiquement (avant, pendant, après la manifestation)
- des repères en termes d'acteurs référents et de labels
- des retours d'expériences de manifestations régionales déjà engagées dans ce type de démarche (Festival Rio loco / Festival Pause Guitare / Festival Ecaussystème / Festival de Bandas y Peñas / Village des Journées nature / Tour de France)
- un lien vers le site www.acheter-durable.org proposant des prestataires éco-responsables en Midi-Pyrénées

Ces informations sont également disponibles en téléchargement à découvrir sur les sites internet de l'ARPE Midi-Pyrénées et de l'ADEME Midi-Pyrénées.

En savoir + : www.arpe-mip.com



Le document lui-même a fait l'objet d'une démarche aboutie en termes d'éco-conception (Agence ICOM) et dispose d'une fiche Eco-bilan qui a permis d'évaluer son impact sur l'environnement.

Contacts:
Nathalie Raynal - raynal.n@arpe-mip.com
Valérie Hémat - hemat.v@arpe-mip.com

Le Guide d'accompagnement « Vers l'éco-responsabilité des manifestations en Midi-Pyrénées » a été conçu par l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées (ARPE) et l'ADEME Midi-Pyrénées, avec le concours du Club de la Communication Toulouse Midi-Pyrénées, et avec le soutien financier de la Région Midi-Pyrénées et de l'ADEME.

Nouveaux adhérents

Ils ont rejoint Orée en 2009, retrouvez leurs contacts sur le site www.oree.org:

Amiens Métropoles, Arjowiggins Graphic, BP France, Becitizen, Bernard Krief Institutionnel, Colibris, Communauté d'agglomération Rouennaise, Communauté d'agglomération d'Orléans, Communauté de Communes du Bassin de Pompey, Confrontations Europe, Etablissement public de Loire, Décider Ensemble, Draï Associés, Ecologia, Eric Flamand, Ideal Connaissances, Icare environnement, Les Inventeurs, Ouest Impressions, Savoie Technolac, Synergie, WWF, Winston&Strawn.

AGENDA QUELQUES DATES À RETENIR

■ 10 ET 24 SEPTEMBRE, 8 OCTOBRE Conférences - débat

organisés par la ville de Rennes dans le cadre de la démarche de co-construction de son Plan Climat Territorial et intervention de Orée sur l'écologie industrielle. www.rennes.fr

■ 22 SEPTEMBRE

Rencontre-débat à l'occasion de la sortie de la plateforme internet de l'éco-conception des produits et services pour les PME/PMI

■ 24 ET 25 SEPTEMBRE

Orée partenaire de l'Association 4D pour l'Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable. www.association4d.org

■ 20 ET 21 OCTOBRE

Orée partenaire du Salon Entreprise durable www.salon-entreprise-durable.com

■ 26 OCTOBRE Café d'échanges :

l'économie verte comme moteur de croissance ? en partenariat avec la Région Rhône Alpes (à confirmer)

■ 3 NOVEMBRE

Orée partenaire du Salon Expandi (Forum de la performance du bâtiment logistique et industriel) - www.expandi.fr

■ 4 ET 5 NOVEMBRE

1^{ères} assises nationales de l'éco-mobilité dans les villes moyennes organisés par Idéal Connaissances. Orée présentera le guide pratique d'aide à la mise en place d'un PDIE dans les zones d'activités. Connaissances www.reseau-ideal.asso.fr

■ 5 NOVEMBRE

Colloque Orée : « Biodiversité et climat avant et après Copenhague » avec le soutien de Veolia environnement, la SAF et la FFSA en partenariat avec Cyclope, Valeurs Vertes le magazine du développement durable et Confrontations europe

■ 18 AU 24 NOVEMBRE 2009

Orée partenaire du Festival du Film de l'Environnement www.festivalenvironnement.com

■ 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE

Orée partenaire de Pollutec Horizons et Buy and Care le salon des achats responsable avec les événements suivants à noter :

1^{er} décembre

remise des prix entreprises et environnement du MEEDDM et de l'ADEME en partenariat avec Orée et le Crédit Coopératif

2 décembre

Atelier éco-conception animé par Orée de 15h45 à 16h30 sur le Forum buy and Care

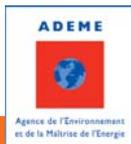
3 décembre

Conférence sur les plan de déplacements entreprises animée par Orée de 13h45 à 14h30

4 décembre

de 11h à 12h Table ronde sur l'écologie industrielle sur le stand de la Région Ile de France

Présentation des partenaires



Rencontre avec Christine Cros chef du département éco-conception et consommation à l'Ademe.

Vous êtes chef du département éco-conception et consommation durable à l'Ademe, quel est le rôle de ce département ?

Ce département cherche à promouvoir la diffusion de produits à moindres impacts sur l'environnement. Pour cela, nous travaillons sur trois volets indissociables :

- **l'offre** : la promotion de l'éco-conception auprès des industriels ;
- **la demande** : l'aide aux acheteurs, qu'ils soient publics ou privés, à l'inclusion de critères environnementaux dans leurs cahiers des charges ; ainsi que la communication large auprès des consommateurs finaux ;
- **la mise en relation** de l'offre et de la demande en développant les référentiels des écolabels NF-ENVIRONNEMENT et écolabel européen, gages de qualité environnementale et de qualité d'usage pour le consommateur, et en développant les méthodologies du futur affichage environnemental réglementaire.

Grâce à l'ADEME la plateforme internet éco-conception des produits et services de Orée peut voir le jour. Comment ce projet s'inscrit-il dans vos actions ?

Il s'agit d'un très grand projet d'information et de sensibilisation d'entreprises peu informées. Des entreprises qui sont engagées dans l'éco-conception ont réalisé des produits très intéressants qui sont autant d'exemples que d'autres peuvent suivre. La clé de l'action est souvent de savoir, et on cherche à savoir dès lors qu'on a vu... La multiplication de mises en valeur d'actions réussies donnera des idées aux entrepreneurs.

En période de crise, on parle beaucoup de l'économie verte, en quoi l'éco-conception peut-elle être un moteur de croissance pour les PME ?

L'éco-conception est l'introduction d'un questionnement sur les impacts environnementaux d'un produit au moment de la phase de création. Ce nouveau regard va buter sur des contradictions et de là va émerger une nouvelle vision du produit et de la manière d'aborder sa conception : l'éco-conception rend créatif, dresse des trajectoires d'innovation qui prennent en compte les enjeux sur l'environnement.

Au-delà d'enjeux de moyen terme, l'éco-conception permet souvent de réduire la consommation d'énergie, la consommation de matières... et donc de réduire les coûts. Une étude réalisée l'année dernière sur les retours économiques liés à l'éco-conception a montré que les entreprises qui s'engagent augmentent leur profit, par une baisse des coûts ou une plus forte pénétration du marché, voire l'effet conjugué des deux...

Pour plus d'informations : www.ademe.fr

1 - Conduite par Corinne Berneman, Paul Lanoie, Sylvain Plouffe, et Marie-France Vernier, téléchargeable à : <http://www.eco-conception.fr/retourseconomiques.html>



O2 FRANCE

L'agence O2 France est une des agences pionnières en matière de conseil en développement durable et éco-conception. Depuis 1988, O2 France accompagne ses clients dans la prise en compte de l'environnement et du développement durable comme source d'innovation et d'opportunité de différenciation.

O2 France a acquis au fil des années une solide expertise dans les domaines de l'éco-conception et de l'éco-design de produits et a développé une activité de veille et d'innovation en matière de biens, services et matériaux de qualité environnementale.

Contact : Catherine Ronge c.ronge@o2france.com



Entreprises, territoires et environnement

Directeur de la publication : Ghislaine Hierso • Rédaction : Fabienne Morgaut • Maquette : www.impribeau.be • Crédits photos : Ouest Impression, les inventeurs, Arpe Région Midi Pyrénées, ADEME

Périodicité : lettre bimestrielle • ISSN : 1293-2426 • Association Orée - 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 48 24 04 00 • Fax : 01 48 24 08 63 • Site internet : www.oree.org • e-mail : oree@oree.org • morgaut@oree.org • bantchik@oree.org

LVMH

MOÛT HENNESSY • LOUIS VUITTON

LVMH

L'éco-conception est un axe majeur de la politique environnementale du Groupe LVMH, cela concerne les produits mais également les magasins. Ainsi, LVMH a mené sa première analyse du cycle de vie en 1992 sur des cartons de douze bouteilles de cognac Hennessy VSOP envoyés en Allemagne. Cette première analyse du cycle de vie des produits constitue une expérience d'avant garde. Les résultats très complexes sont difficiles à exploiter aussi LVMH s'est équipé au début des années 2000 du logiciel d'évaluation environnementale Simapro. Il permet d'identifier beaucoup plus clairement et rapidement les actions à mener pour diminuer l'impact sur la nature des produits du Groupe, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie. Toutes les Maisons du Groupe LVMH sont sensibilisées. Depuis 2004, chaque année, la direction de l'environnement publie l'outil 'Matières à Penser', un guide de sensibilisation à l'éco-conception également recueil de matériaux aux vertus écologiques.

De nombreuses autres actions sont présentées dans les rapports environnement du groupe LVMH.

Contact : Sylvie Bénard s.benard@lvmh.fr



INDDIGO

Certifié ISO 14001, le cabinet Inddigo accompagne les entreprises et les collectivités dans la mise en œuvre de projets durables depuis plus de 20 ans.

Convaincus qu'il devient urgent de réorienter profondément nos modes de production, Inddigo développe une expertise originale en éco-conception qui part à la fois des contraintes de ressources (sobriété) que de la réduction des déchets à la source (impacts). En réinterrogeant les besoins à satisfaire et les façons de travailler au sein de l'entreprise, les clients découvrent une démarche vertueuse et innovante pour construire dans un contexte de rareté.

Contact : Sophie Labrousse s.labrousse@inddigo.com



PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers développe des missions d'audit et de conseil pour des entreprises de toutes tailles, publiques et privées, privilégiant des approches sectorielles et assurant confiance et valeur ajoutée pour ses clients et l'ensemble des parties prenantes.

Plus de 146 000 personnes travaillent en réseau dans 150 pays, partageant points de vue, expériences et solutions pour proposer des perspectives innovantes et des conseils adaptés à chaque problématique.

Pour plus d'informations : www.pwc.fr



VEOLIA PROPRETÉ

Veolia Propreté est l'acteur référent du marché mondial de la gestion et de la valorisation des déchets.

Seul opérateur présent sur l'ensemble des filières (déchets solides, liquides, banals et dangereux), Veolia Propreté contribue à améliorer l'environnement en apportant à ses clients, industriels et collectivités, des solutions innovantes et performantes de gestion des déchets : collecte et gestion des flux, assainissement, maintenance industrielle, propreté urbaine et industrielle, recyclage de matières (papiers-cartons, ferrailles, métaux, plastiques, bois, DEEE...), production d'électricité et de chaleur, production de composts.

Avec un chiffre d'affaires en 2008 de 10,1 milliards d'euros et 92000 collaborateurs dans 42 pays Veolia Propreté figure au premier rang de son secteur.

En savoir plus : www.veolia-proprete.com



BIO INTELLIGENCE SERVICE

Pionnier dans le domaine des analyses de cycles de vie et de l'évaluation environnementale des produits, BIO Intelligence Service accompagne et conseille depuis 20 ans ses clients (PME comme grands groupes) dans l'éco-conception de leurs produits et services. Depuis la sensibilisation et la formation des collaborateurs en interne jusqu'au déploiement de démarches complètes, BIO met en œuvre des méthodes reconnues et développe des outils sur mesure, adaptés aux caractéristiques spécifiques de chaque structure. La haute valeur ajoutée des travaux menés par BIO dans le domaine de l'éco-conception est largement reconnue au niveau international et fait de BIO un acteur de référence pour le développement des produits et services de demain.

Contact : Yannick le Guern yannick.leguern@biois.com



AXIMUM

AXIMUM conçoit et met en œuvre des produits et services de sécurité routière plus respectueux de l'environnement.

- Produits de marquage routiers "NF-Environnement" : enduits Ostre® à base de coquilles d'huîtres broyées, peintures à l'eau Typhon®.
- Traceuse électrique Elise®, première traceuse autoportée 100% électrique.
- Contrats « Lignes de Vie »® et « Cité OR »® : maintenance de la signalisation horizontale optimisant les interventions.
- Barrière de sécurité béton Axibloc® amovible en béton recyclé allégeant les opérations de balisage.

Contact : Pierre Anelli anelli@aximum.fr



EVEA

Evea est un cabinet conseil en éco-conception et Analyse de Cycle de Vie (ACV) intervenant sur l'ensemble du territoire à travers du conseil, des formations et conception d'outils et méthodes. Evea conçoit et met à disposition des outils d'ACV et d'éco-conception, qu'ils soient de diffusion mondiale tel que SimaPro ou dédiés et adaptés aux cas particuliers. EVEA est ainsi reconnu par des entreprises innovantes et engagées en faveur de l'environnement, du grand groupe à la PME ainsi que par des clients institutionnels leaders d'opinion.

Contact : Guillaume Jouanne g.jouanne@evea-conseil.com



YVES ROCHER

Cela fait maintenant 50 ans qu'Yves Rocher, Créateur de la Cosmétique Végétale®, a signé un contrat avec la nature. Le végétal comme seule ligne de conduite. Le végétal protégé aussi.

En 1996 déjà, Yves Rocher lançait la 1^{ère} éco-recharge avec Rétinol Bio-végétal. Depuis les débuts, en tant que Récoltant-Fabricant-Distributeur, la marque mène une politique d'éco-conception ambitieuse. Réduire l'impact environnement de ses produits, à chacune des étapes de leur cycle de vie, de la plante à la peau ; tel est le credo auquel tous les acteurs de la conception de produits contribuent au quotidien.

® Marque déposée par Yves Rocher.

Contact : Martine Mercenier martine.mercenier@yrnet.com



CRÉDIT COOPÉRATIF

Banque coopérative présente sur tout le territoire, le Crédit Coopératif exprime sa vision responsable de l'économie et son engagement à favoriser sa mise en œuvre en particulier par l'accompagnement bancaire des entreprises, associations, coopératives qui interviennent dans des secteurs liés à la protection de l'environnement, l'éco-habitat, les éco-industries, l'énergie renouvelable... Il leur propose un ensemble de produits bancaires et financiers (financement des investissements qui réduisent l'impact sur l'environnement et améliorent la compétitivité, placements...) ainsi que des services pour accompagner leurs démarches environnementales (diagnostic environnemental...). Aux côtés du MEEDDM et de l'association Orée, il est un partenaire engagé des Prix Entreprises et Environnement.

Contact : Jean-Michel Youinou

jean-michel.youinou@credit-cooperatif.coop